

3 juin 1987 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# Conférence de presse de M. François Mitterrand, Président de la République, au Muraltengut à Zurich, sur les relations culturelles franco-suisse, la question de l'adhésion de la Suisse à la CEE, les négociations de désarmement, mercredi 3 juin 1987.

Monsieur le Président,

- Moi aussi pour commencer cette conversation avec la presse, je dirai que ma présence ici a dans mon esprit une valeur particulière. Je me réjouis d'avoir été l'un des artisans, avec vous en particulier déjà, du resserrement des liens entre nos deux pays. Nous aurons fait un grand pas en avant à l'époque, en 1983, et nous avons su maintenir un rythme important de relations au point que, posant la question à l'Ambassadeur de France à Berne, je me suis posé la question : y-a-t-il des contentieux, difficiles, dont il faudrait parler, ce ne serait pas surprenant, entre voisins les relations sont multiples. Il m'a dit non, nous n'en avons pas.

- Cette relation personnelle dont a fait -état M. Aubert est allée plus loin que les voyages d'Etat puisque j'ai eu le plaisir d'être à la table familiale du Président de la Confédération suisse, il n'y a pas si longtemps dans sa maison des environs de Neûchatel. On s'était beaucoup interrogé dans la partie de la presse française sur les aspects mystérieux de cette rencontre. On vient en Suisse, on se dit mais les arbitrages internationaux ... Non, on avait rien réglé, sinon qu'on avait très très bien déjeuné et fait une balade vraiment très sympathique en pleine lumière des lacs de Neûchatel, quand il fait beau, ce n'est pas si mal, croyez-moi.

- On avait bien parlé aussi de politique, comme on vient de le faire à l'instant, mais cela n'avait rien de particulièrement mystérieux. Je reviendrai d'ailleurs, je vous préviens à l'avance, comme cela vous ne serez pas surpris, surtout vis-à-vis de la presse française, vous n'annoncerez pas un titre : que vient faire M. Mitterrand en Suisse ? Est-ce qu'il vient régler un problème arabe, est-ce qu'il vient régler un problème de ..... Non, non, je viendrai simplement voir mon ami, Pierre Aubert, qui a bien voulu m'inviter à venir de nouveau déjeuner chez lui, et je vous prie de croire : je recommande la cuisine de Mme Aubert. Ils ont une très jolie maison en plus. C'est dire que nos relations ont dépassé le stade purement officiel.

- Je pourrais dire que cela n'intéresse personne ce que je viens de vous dire. Si, c'est intéressant parce que cela montre une différence en qualité, en qualité, pas seulement en quantité, ce n'est pas seulement parce qu'on se voit plus souvent, c'est aussi parce qu'on se voit mieux. Et on peut aborder les problèmes de fond en toute franchise. C'est-à-dire, de quelle façon est-ce qu'on examine les problèmes du désarmement, de quelle manière est-ce qu'on voit le problème de l'Europe, de quelle manière est-ce qu'on voit les problèmes du tiers monde, c'est ce que nous avons fait en partie aujourd'hui dans le bref temps qui nous a été imparti. Maintenant c'est à vous de parler, est-ce que vous avez des questions à poser, qui touchent aux relations franco-helvétiques ?\

J'estime pour terminer que vraiment, si on me remercie de ma présence, on a tort, j'estime que c'est la Suisse qui fait honneur à la culture française en organisant pendant un mois, à Zurich, une série d'importantes manifestations parmi lesquelles je distinguerai, pour moi aujourd'hui, une

exposition "Delacroix" et une Symphonie de Berlioz et puis cela continuera pendant quatre semaines. La Suisse fait honneur à la France, la Suisse a produit beaucoup de grands artistes, j'ai, à la période contemporaine, eu la chance d'en connaître plusieurs puisque j'avais des relations cordiales avec Giacometti et que je connais bien Tinguely, et que le nombre de ces grands artistes qui sont absolument bien intégrés à la vie culturelle française tout en restant bien de chez eux est beaucoup plus importante qu'on ne le croit. Alors je voudrais remercier la ville de Zurich, le canton, et la Confédération d'avoir pris cette initiative. Merci.

- Avez-vous des questions à poser, ou à nous poser, naturellement à M. Aubert également ?

QUESTION.- Monsieur le Président, est-ce que vous permettez une question qui touche la France mais aussi la Suisse ?

- LE PRESIDENT.- Je verrai.

- QUESTION.- Est-ce que vous acceptez l'idée qu'un ministre d'un pays quelconque puisse être en même temps un militant politique ? `allusion au militantisme de François Léotard, ministre de la culture, PR`

- LE PRESIDENT.- Oh là là, c'est trop malin ça, c'est absolument très malin. Bien entendu, il est rare qu'un ministre ne soit pas un homme politique, ou une femme politique selon le cas. C'est bien rare, ce serait surprenant qu'elle ne le soit pas. Je ne sais pas exactement la question que vous me posez monsieur, mais si c'est de savoir si on peut être engagé politiquement, mais naturellement. Le problème étant de savoir ensuite ce qu'on en fait, alors là ce n'est pas un sujet que je traiterai en Suisse.

- D'abord c'est un sujet qui concerne le gouvernement, et ensuite c'est un sujet qui concerne vraiment les Français.

QUESTION.- Pour en revenir aux problèmes liés aux relations entre la France et la Suisse, est-ce que vos discussions aujourd'hui vont porter sur le prochain sommet de la francophonie, et si oui, est-ce que le Président de la Confédération vous a dit à quel niveau la Suisse y sera représentée ?

- LE PRESIDENT.- Non, je n'ai pas abordé ce sujet encore. Vous savez, j'ai encore tout l'après-midi, et puis le dîner et le reste de la soirée, à voisiner avec M. Aubert. Non, d'ailleurs je n'ai pas cité la francophonie parmi les sujets traités tout à l'heure, je les ai énumérés. Notamment désarmement et Europe. La francophonie, pas encore.

- QUESTION.- Alors si vous permettez, au sujet de l'Europe. Pensez-vous que notre pays pourrait continuer de jouer un rôle important dans l'Europe tout au long de ce siècle, sans entrer à la Communauté économique ?

- LE PRESIDENT.- Le fait d'entrer ou de ne pas entrer dans la Communauté économique, surtout aux alentours du Marché commun intérieur de 1992, c'est un problème qui relève spécifiquement et uniquement de la souveraineté suisse et dans lequel je ne veux pas entrer.

- Quant à savoir, selon la décision qui sera prise, par les autorités responsables et sans doute par le peuple, il y aura toujours moyen de l'aménager. Décider d'entrer : à ce moment-là, les droits et les devoirs sont connus à l'avance. Ils décident de ne pas entrer : en raison de l'importance de la Suisse dans l'économie mondiale et dans l'économie européenne et particulièrement dans les relations économiques entre ce pays et le mien, la France, je suis de ceux qui diront toujours qu'il convient de passer alors des accords particuliers, comme la Suisse l'a déjà fait avec la Communauté économique européenne, je crois que vous disiez 113 accords, je dis il y en aura 114, 115, 116, mais il faudra bien marcher ensemble d'une façon ou d'une autre, mais cette façon-là, c'est à vous de la décider, enfin vous Suisses.

- QUESTION.- Mais si la Suisse ne soulève son adhésion qu'avec des réserves en raison de sa neutralité, est-ce que la France appuie et accepte ?

- LE PRESIDENT.- Avec des raisons, on adhère ou on n'adhère pas et si on n'adhère pas et bien on a droit, sans aucun doute, à passer des traités particuliers qui supposent que beaucoup des obligations sont contractées par un autre moyen qui n'est plus alors total et universel. Qui n'a pour objet que celui que l'on a choisi de débattre et sur lequel on a décidé de s'entendre. Tout est possible, il suffit de le vouloir. Toutes les solutions ne sont pas institutionnelles, en indiquant cela,

je ne donne pas une préférence, pour ce qui me concerne, c'est que je ne veux pas indiquer une préférence en ma qualité de Président de la République française. A titre personnel, je donne bien mon idée, mais c'est une autre affaire, cela ne vous intéresse pas. Mais c'est le peuple helvétique et ce sont les responsables institutionnels de ce pays qui souverainement trancheront ce problème, qu'on ne me demande pas d'en dire davantage.\

QUESTION.- Monsieur le Président, vous ..... négociations de Genève sur le désarmement, est-ce qu'il y a une position française sur l'option double zéro ou est-ce qu'il y a des positions françaises ?

- LE PRESIDENT.- Ecoutez, cela fait la dixième fois que j'entends cette question posée. Si cette question est posée, sans doute c'est que vous ne trouvez pas les réponses très claires, j'imagine, parce que vous n'auriez pas le mauvais esprit de me persécuter.

- QUESTION.- Depuis hier M. Giraud au cours d'une interview a rappelé qu'il était contre la position...

- LE PRESIDENT.- Je ne sais pas ce qu'il a écrit dans France-Soir, j'ai eu quand même ... enfin, mais ce que je veux dire, c'est que la France a accepté la première option, l'option zéro, qui s'applique aux forces nucléaires, intermédiaires, à longue portée, 1000 à 4500 kilomètres `LRINF`. Elle a également accepté la deuxième option zéro qui s'applique aux fusées intermédiaires nucléaires à moyenne portée, 500 à 1000 kilomètres `SRINF`. Sur ce dernier point qui a provoqué les débats que vous savez, la situation de l'Allemagne est, on le sait bien, très particulière et particulièrement exposée. On comprend donc que l'Allemagne ait besoin plus que d'autres de mettre bien au clair ce qu'elle veut faire.

- Il y a un deuxième principe dont la France veut tenir compte, elle veut faciliter une démarche commune européenne, elle n'a donc pas voulu prendre de vitesse l'Allemagne fédérale, ni créer des embarras supplémentaires. Le Chancelier Kohl qui devait annoncer sa résolution le 4 juin, vient de le faire avec un peu d'avance. Vous avez vu la réponse allemande. Elle laisse une question, une sorte d'interrogation sur les 72 Pershings IA, mais quant au principe de l'acceptation de la double option zéro, la France a décidé de n'y pas faire obstacle, et ajoutons, pour ne pas employer un terme négatif, de l'approuver, parce qu'on doit approuver le désarmement qui au demeurant dans cette matière, est d'initiative occidentale.

- Une remarque au passage et pour terminer. La France n'est pas membre, faut-il le répéter, du commandement intégré de l'OTAN, elle n'a donc pas pris part à la résolution de 1979 qui a tendu à installer des Pershings II et des missiles de croisière en Europe et particulièrement en Allemagne, pour le cas où, quatre ans plus tard, en 1983, les Soviétiques auraient continué d'installer des SS 20. L'Union soviétique a continué, les Pershings II et les missiles de croisière ont été pour partie implantés. Les SS 20 se retirent, les Pershings II doivent se retirer. Ce raisonnement ne s'appliquait pas au deuxième type d'armes intermédiaires à moyenne portée, je viens de vous dire ce que j'en pense, cela pour que ce soit bien clair dans les esprits. Telle est ma position, celle dont j'ai débattu, notamment avec le Premier ministre, que j'ai fait connaître au gouvernement, telle est la position de la France, et les discussions avec M. le Premier ministre exprimant la position du gouvernement n'ont pas provoqué de grands difficultés et ont permis à la France de dire clairement ce qu'elle entendait faire et quel avoir elle donnait parce qu'elle n'est pas partie prenante à cet accord. C'est donc un avis qu'on nous demande, que les Américains nous ont demandé et que nous donnons. Voilà sa -nature & ça n'a pas d'autre -nature que cela.\

QUESTION.- Monsieur le Président, est-ce que dans la poursuite de l'option double zéro, est-ce qu'il y aurait nécessité de renforcer l'armement conventionnel en France, par exemple ?

- LE PRESIDENT.- Nous prendrons les décisions que nous voudrions prendre. Nous sommes totalement autonomes, totalement souverains. On verra ce qu'on fera d'après les agissements des uns et des autres. Ce que nous souhaitons c'est que le désarmement des forces intermédiaires soit global, on ne voit pas pourquoi il resterait 100 SS 20 par-ci, 100 Pershings par-là, nous souhaitons qu'il soit contrôlé, vérifié, et nous souhaitons qu'il soit concomitant. Quant à nos préférences, elles sont claires. Il aurait paru plus sage de commencer par la réduction des armes stratégiques. Il en avait été question à Reykjavik, lorsque les deux partenaires avaient d'abord esquissé un désarmement total - ce qui a pu paraître rapidement

illusoire - et en tout cas une réduction de 50 %. Nous souhaiterions que priorité fut restituée aux armes stratégiques. Et puis s'il y a un désarmement qui continue, il faudra bien s'attaquer au conventionnel et au chimique, c'est sûr. Bon, voilà des questions très sérieuses. Ce sont celles d'ailleurs qui me conviennent exactement....\

QUESTION.- Je ne sais pas si ma question vous conviendra exactement, une question relative à la politique française. Il semble qu'elle se joue un peu en Suisse, ces jours, aujourd'hui, demain ?

- LE PRESIDENT.- La politique française se joue en partie dans le fait que la relation entre le Président de la Confédération et le Président de la République française pèse en effet sur la situation internationale, particulièrement en Europe. Mais il ne faut pas non plus extrapoler. La politique française ne se décide pas là.

- QUESTION.- Je vais quand même vous reposer ma question...

- LE PRESIDENT.- Oui, je vous vois venir... Vous voyez loin, au moins sur 24 heures...

- QUESTION.- ... mais sur Zurich, il y a un point de crispation dans la politique intérieure française qui donne l'un des à-coups jusqu'au niveau du gouvernement. Est-ce que ce n'est pas...

- LE PRESIDENT.- ... du gouvernement français ?

- QUESTION.- Oui, français... Est-ce que ce n'est pas peut-être le moment de nous dire si vous renouvelez le mandat présidentiel...

- LE PRESIDENT.- Attendez mon petit discours de Zurich. La paix de Zurich. Moi, j'aime beaucoup Zurich et je suis content de voir Delacroix et d'entendre Berlioz. Je suis très content de rencontrer mes amis suisses, mais il n'y aura pas d'appel de Zurich, non.\

QUESTION.- Monsieur le Président, vous dites vous-même que c'est une manifestation à caractère culturel. Comment se fait-il que vous n'êtes pas accompagné du ministre de la culture ?

- LE PRESIDENT.- Ah bon ? Vous me l'apprenez. Les voyages sont de toutes sortes. Vous savez, le protocole est d'une nuance extraordinaire. Les voyages d'Etat... Je viens de faire un voyage d'Etat au Canada. J'ai fait un voyage d'Etat en Suisse en 1983. J'y suis revenu pour un voyage privé l'année suivante. J'y reviens cette année en voyage officiel mais pas d'Etat. Cela fait partie des habitudes diplomatiques, sans quoi, alors, chaque fois je serais obligé d'amener tout un train... J'avoue que de temps en temps je respire un peu tout seul. Bon, alors ce voyage, c'est de ce type, à la fois parce que les autorités suisses sont, je crois, contentes de m'inviter pour cette grande manifestation en l'honneur de la France et puis moi aussi, parce que ça me faisait plaisir. Je crois que c'est utile. Mais de là à faire tout le branle-bas gouvernemental, ce serait mal tombé. Et ça, ce n'était pas prévu. Donc, il n'était pas prévu avant-hier que je viendrai avec un ministre. Je viens simplement avec deux de mes collaborateurs. On fait les choses simplement mais je ne veux pas prononcer de paroles présomptueuses. A moi tout seul, je peux représenter la France.

- QUESTION.- Pendant que vous êtes à Zurich, M. Barre se trouve à Fribourg où il s'adresse à l'Association des économistes de langue française. Et demain, M. Chirac sera de passage à Genève. Alors, est-ce une pure coïncidence ou une manière de cohabiter en pays neutre ?

- LE PRESIDENT.- Ce que je peux vous dire, moi - je ne sais pas de quelle façon les autres personnalités françaises, dans quelles conditions elles sont venues en Suisse ou vont y venir - ce que je sais, c'est que cela fait au moins six mois que ce rendez-vous-là est pris. J'ai l'impression que ce grand élan des hautes personnalités françaises vers la Suisse correspond à l'intérêt que représente ce pays. C'est une sorte d'amour et d'intérêt qui semble être collectif. Moi, ça me fait plaisir pour la Suisse. C'est entendu, ça prouve qu'après s'être ignoré pendant 73 ans, alors maintenant, c'est vraiment les grandes retrouvailles. C'est très bien comme cela.\

QUESTION.- Monsieur le Président, vous avez mentionné tout à l'heure avoir interrogé votre ambassadeur qui vous avait déclaré ne pas avoir de contentieux auprès de la France et de la Suisse, il n'y en a même pas à propos de l'affaire Fratoni...

- LE PRESIDENT.- Alors, là, je tombe du ciel... C'est vrai que j'étais en voiture quand l'ambassadeur est venu me chercher. Je l'ai rapidement interrogé comme d'ordinaire. "Comment ça va..." etc.. Et quand on dit "comment ça va", on ne parle pas de rhumatismes. On dit "comment ça va dans le pays dans lequel vous êtes". Alors, l'affaire Fratoni, ça ne m'est pas venu à l'esprit.

- Premier question : est-ce qu'il y a eu une affaire Fratoni ? Je vais vous faire une confidence : on peut le penser.

- Deuxièmement : où y aurait-il une affaire entre la France et la Suisse ? Parce qu'on ne l'a pas extradé en France. Je ne sais pas du tout quel est le degré d'énergie avec lequel la demande d'extradition a été faite. Alors finalement il est ailleurs. Je suis hors d'état de répondre à la question. Je ne connais pas le dossier Fratoni. Je n'en connais que la réputation.\

QUESTION.- Monsieur le Président, vous permettez qu'on pose une question au Président de la Confédération...

- LE PRESIDENT.- Mais comment, c'est lui qui reçoit...

- Tout à l'heure, le correspondant du "Monde" a posé une question sur ces visites simultanées, successives de personnalités françaises en Suisse. Vous savez, ça ne correspond pas à une spécialité, car je l'ai vu écrire malignement. Je ne suis pas un spécialiste de la musique, un autre n'est pas spécialiste de la science, le troisième n'est pas spécialiste de l'économie.

- Je suis venu moi-même il y a quelques années visiter Lucerne, le même endroit. J'ai eu l'occasion de m'exprimer à ce sujet. Et puis j'ai participé en 1983 à des conversations économiques et je suppose que les autres personnalités françaises seraient très contentes de parler Delacroix et Berlioz, donc, c'est un va-et-vient qui me paraît tout à fait sympathique. Je suis même étonné qu'il n'y en ait pas davantage. Voilà, c'est l'essentiel. Madame ?...

- QUESTION.- Monsieur le Président, est-ce que le problème des relations économiques a été abordé, aujourd'hui ?

- LE PRESIDENT.- Elles vont bien. Et je dois dire que la France a tout lieu d'être satisfaite de l'état de ces relations économiques avec la Confédération. Il suffit de constater dans les productions du commerce extérieur ce qui nous vient de Suisse. Si c'était vrai avec tous les autres pays, ce serait remarquable.

- QUESTION.- ... il y a beaucoup d'étrangers qui habitent la Suisse, il y en a beaucoup qui ont des relations familiales avec les Français ou avec les compatriotes en France, mais je crois qu'ils veulent faire une petite visite... leur besoin de visa, c'est compliqué.. je voudrais vous demander si le moment pourrait venir où des étrangers qui habitent la Suisse...

- LE PRESIDENT.- Oui, là, si on veut bien voir les choses clairement, je crois me souvenir - je peux commettre une erreur, mais je ne crois pas - qu'il a été fait exception pour les pays de la Communauté européenne, sur le plan du visa, et que la Suisse est le seul pays qui a été assimilé aux pays de la Communauté. Et donc, maintenant, vous demandez si les étrangers qui vont en Suisse, c'est autre chose...

- Merci, mesdames, messieurs.\